



Caisse d'épargne Ile-De-France

Mardi 26 avril 2017

## Avis des élus du Comité d'entreprise sur la situation Économique et financière de la CEIDF

**Cet avis a été remis par les élus SUD, CGT et FO majoritaires au Comité d'Entreprise et sera transmis au Conseil d'orientation et de surveillance (COS).**

Malgré la crise économique de 2008 dont les effets néfastes se font encore sentir aujourd'hui avec un taux de chômage record, une croissance au plus faible à 1,1% en 2016, malgré des taux longs négatifs et bas sur le court terme : la CEIDF enregistre de très bons voire d'excellents résultats commerciaux.

La banque régionale contribue, année après année, à la hausse des résultats de sa filiale BPCE. Celle-là même qui en 2014, s'enorgueillissait d'une croissance de la collecte dans les BP et les CE et de l'augmentation des encours de crédits. Celle-là encore qui annonce un résultat net 2016 à hauteur de 4 Md€ et envisage concomitamment des fusions, des fermetures d'agences par centaines et des suppressions d'emplois par milliers.

C'est dans ce contexte que le Comité d'Entreprise est amené à remettre un avis sur la situation économique et financière de la CEIDF.

Une fois le décor planté, que dire de neuf et d'intéressant au sujet de la situation économique et financière d'une entreprise qui, en trois ans, a diminué son effectif CDI de plus de 3% tout en confirmant des exigences de productivité et de rentabilité toujours plus fortes malgré le contexte économique morose et les répercussions négatives évidentes et prévisibles sur les résultats financiers de l'entreprise.

Première source d'inquiétude pour les élus du Comité d'entreprise, relevée également par le Cabinet SACEF en charge de l'expertise sur la santé économique et financière, l'érosion continue du fonds de commerce avec, pour cette année, une perte de clients actifs qui ressort à -4.1% soit 97 429. Entre 2014 et 2016 la CEIDF a perdu près de 500 000 de ses clients actifs. On écarte donc d'emblée les effets de la Loi Eckert. La CEIDF aurait-elle adopté une méthode de pensée Marxiste ? L'entreprise se renforcerait-elle en s'épurant ? On peut en douter.

Malgré cela, le segment de clientèle équipée évolue favorablement avec plus 23000 clients équipés quand le budget misait sur 22 000. L'attrition clientèle demeure préoccupante pour les élus du Comité d'entreprise avec -170 000 clients dont près de 129 000 clients de plus de 25 ans.

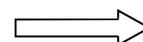
Une remarque à ce sujet, les Caisses d'épargne, et la CEIDF en particulier ne risque-t-elle pas d'accentuer ce phénomène et de « perdre son âme » en évoluant vers la conquête des clients aisés, haut de gamme ? Clientèle par ailleurs recherchée par tous les établissements financiers ? Délaisser la famille et la clientèle populaire et pousser celle-ci vers d'autres établissements est-ce un choix judicieux quand la BNP vient de racheter "le compte Nickel" par exemple ?

Le développement de la Banque privée ou de la gestion de fortune pourrait nous faire mentir, mais pour mémoire, la Banque Privée de la CEIDF n'a que 5 années d'existence ce qui explique pour partie cette croissance de 4.7% en 2016. Le turn-over de la clientèle est là aussi à noter 9260 entrées en relation pour 6580 sorties.

L'activité commerciale aura été soutenue tout au long de l'année avec son lot de temps forts, shows, battles et challenges pour « l'animer ». Mais là encore, et l'IARD en est la parfaite illustration, il faut déployer des efforts incommensurables afin d'obtenir des ventes en progressions de 10% avec 103 447 ventes brutes pour finalement parvenir, mais pour combien de temps à une progression nette de 37 611 contrats IARD portant notre stock à 388 470 au 31/12/2016 contre 350 859 au 31/12/2015.

La collecte BDD ressort supérieure aux prévisions budgétaires avec 301 M€, celle de la BDR positive également ressort à 200 M€. Malgré tout, la CEIDF est en retrait par rapport à 2015.

L'activité crédit représente évidemment une part



extrêmement importante de l'activité de la CEIDF avec une production de près de 9 Md€ la production de 2016 est en hausse de 2,6%. Depuis 2015, cette activité a été lourdement marquée par les rachats et renégociations du fait de la baisse des taux longs. Si ces opérations permettent à l'entreprise de conquérir et bancariser de nouveaux clients et de conserver les anciens, elles génèrent une perte d'intérêts importante évaluée à 12.5M€ en 2016 et 41M€ pour 2017. De fait, ces effets négatifs sur le PNB devront être compensés notamment par une production plus intense de nouveaux crédits cette année.

Le PNB 2016 marque un recul de 13 M€ et ressort à près de 965 M€ après une baisse des dividendes perçus de Holding Promotion au regard de ceux perçus en 2015 : 4.1M€ contre 17.7M€.

Depuis la création de BPCE et l'investissement d'une part non négligeable des fonds propres de la CEIDF dans l'organe central évalués à 1.287Md€ en 2016 soit 37.6% des fonds propres, la CEIDF a dû supporter des dépréciations à hauteur de près de 290M€ sur ses titres BPCE et 83 M€ sur ses titres holding promotion entre 2009 et 2012. Depuis lors ces charges cumulées au coût de portage représentent la modique somme de 731 M€.

### **Le Club Med la CEIDF ? Non, Koh Lanta !**

Le projet stratégique de l'entreprise repose pour partie sur la maîtrise des charges et principalement sur celle des charges d'exploitation dont les frais de personnel font partie. A force de considérer que les salariés ne sont qu'un coût, on finit par minimiser leur importance dans la constitution des résultats. On l'a vu, les effectifs sont en très nette diminution et les frais liés également. Les salaires et traitements ont baissé de 3.2% entre 2014 et 2016, les frais de personnel ont chuté de 9 M€ dans le même temps. Les gains de productivité réalisés sont évalués à 11.4M€ par le Cabinet Sacef.

L'effectif ETP disponible, y compris intérim, est en recul de 90 ETP par rapport à 2015. On serait tenté de dire : pas de pelle, pas de pioche, pas de trou ! Mais force est de constater que même dans des conditions d'effectifs dégradés, les salariés de la CEIDF répondent présents et relèvent les défis.

Dans le cadre du budget 2017, on s'y attendait comme à l'épidémie de gastro entérite après les fêtes, les objectifs sont encore plus ambitieux que les années précédentes. Et qu'en sera-t-il demain, alors que BPCE

a annoncé une évolution à marche forcée vers plus de digital s'accompagnant d'une diminution des effectifs dans les BP et CE et la fermeture d'agences ?

### **Le digital à marche forcée et à quel prix ?**

La CEIDF saura-t-elle s'adapter et adapter notamment sa politique de tarification, qui aujourd'hui représente une manne financière non négligeable 77M€ pour les seuls forfaits et cartes, et plus de 70M€ pour les tarifications liées à la gestion des comptes et incidents. Comment l'entreprise pourra-t-elle rivaliser avec les banques en lignes, les start-ups qui visent les prochaines générations de clientèles, Orange Bank ou les Gafa (Google, Apple, Amazon ou Facebook) qui possèdent une puissance économique et financière considérable ?

Quelle qualité de produits développer dans ces conditions ? Quelle offre, différenciante des autres, développer afin de rester attractif ?

Enfin, BPCE a la volonté de pousser à la réduction du maillage agences dans un certain nombre d'entreprises. La CEIDF est-elle concernée ? A ce jour, les élus du CE l'ignorent. Mais, si le directoire diminuait le nombre des agences de la CEIDF à 436 soit - 5% du parc actuel par exemple le risque n'est-il pas de se couper d'une clientèle fidèle en mettant trop de distance entre elle et l'agence CE la plus proche ?

Quelles évolutions des métiers et comment ces évolutions seront-elles accompagnées par l'entreprise ?

**On l'a vu, la CEIDF se porte bien et dégage des bénéfices importants avec un résultat net de 175 M€ pour 2016. Pour les élus du Comité d'entreprise, il est inacceptable qu'une partie de ce résultat ne soit pas redistribuée aux salariés.**

**La rémunération des parts sociales représentant 41M€, le directoire devrait consacrer au moins 10 M€ au versement d'une prime uniforme de 1000€ à l'ensemble des salariés.**

**Pour mémoire, une majorité d'entre-eux n'a perçu aucune augmentation générale en 2017. Libre aux dirigeants de ne mettre en réserve "que" le surplus soit 124 M€.**

**Les élus du Comité d'entreprise émettront un avis négatif sur la situation économique et financière de la CEIDF.**